



<b>Chevalley Michel</b>		
Urgences et SMUR		
Cosignataires : 0	Date de dépôt : 03.12.20	DSAS

## Dépôt

Le Sud du canton est le grand perdant de la réforme hospitalière annoncée par l'HFR. Tant la vox populi que les parlementaires s'en sont fait un large écho.

En réponse aux préoccupations de tout un chacun, HFR et Conseil d'Etat annoncent la très prochaine mise en place du premier centre de santé.

A ce jour, on n'en sait pas davantage sur le centre de santé. C'est une coquille vide et ce simple fait permet d'échafauder toutes sortes d'hypothèses : se situera-t-il à Riaz, bénéficiera-t-il d'un plateau technique, d'une permanence médicale et, last but not least, offrira-t-il un service d'urgences, digne de ce nom ?

Si l'opération, dite élective, peut très bien attendre – la pandémie actuelle n'en fait-elle pas la démonstration ? – il n'en va pas de même de l'urgence : accident, infarctus ou encore AVC, l'homme normalement constitué se fait un sang d'encre, relativement à la prise en charge de ce type d'urgence, surtout s'il est directement concerné et qu'il demeure à plus de 15 minutes de la première ambulance disponible.

Pour pallier cette difficulté supplémentaire et répondre au mieux aux urgences de degrés 1 ou 2, le centre cantonal a complété l'offre ambulancière (excellente, par ailleurs) par la mise à disposition, en juin 2015, d'un SMUR. Le SMUR implique l'intervention sur place d'un médecin d'urgence. Il est déployé dans les situations les plus graves (accident grave, détresse respiratoire, état de choc, coma ou réanimation), en collaboration étroite avec les services d'ambulances.

Dès lors, je remercie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Quel bassin de population couvre le SMUR fribourgeois ?
2. Quelles sont les destinations vers lesquelles le SMUR est principalement engagé ?
3. Quel est le nombre d'interventions annuelles (degrés 1 et 2) du SMUR basé à Fribourg ?
4. Pour comparaison, quel est le nombre d'interventions du SMUR broyard ?
5. Peut-on dire que le SMUR complète le service d'ambulances et que la combinaison des deux est censée répondre aux attentes de la population ?
6. Est-il envisageable de coordonner SMUR et service d'ambulances pour le Sud du canton ?

7. Dans l'affirmative, est-ce qu'une telle offre pourrait remplacer une permanence d'urgences 24/24 ?
8. Comment est financé le SMUR Fribourg et que coûte-t-il chaque année ?
9. Et enfin, où (en quel lieu) se situeront les deux premiers « centres de santé » ?